Discours de Jérôme Cauët, Président du SDIS 91

Assemblée générale de l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de l'Essonne

Samedi 16 novembre 2013

Pour un président de mon âge…fêter les 40 ans du corps départemental est un évènement majeur !
Ce congrès de l'Union départemental, inaugure cette journée de clôture de l'année anniversaire de la création de notre corps départemental.
Je remercie le président, le commandant Philippe Brouard et toute l'équipe de l'Union pour avoir accepté de co-organiser ce moment, que nous souhaitons tous, festif ou nous ouvrirons les portes de notre service départemental à la population essonnienne.
Je remercie également les équipes du Centre d'incendie et de secours de Corbeil-Essonnes qui ont accepté de repousser à l'année prochaine les festivités du Bicentenaire de leur centre pour donner plus de visibilité à nos 40 ans.

Je vous apporte les salutations de Jérôme Guedj, le président du Conseil général de l'Essonne, notre, principal financeur. Par mon intermédiaire il exprime toute la reconnaissance de l'ensemble des essonniens à notre Union départementale et souligne l'importance de l'action salutaire et exemplaire de l'ensemble de nos sapeurs pompiers.

Que ferions-nous sans notre Union départementale ? Sans ce sens de l'humanité indispensable dans une époque si égoïste ?

J’apprécie au gré des mes visites sur le terrain, les actions de notre association. Comme celle qui permet au jeune caporal Kevin Simonato, sapeur pompier volontaire au Val d’école, gravement blessé lors d’un accident, de suivre une hospitalisation dans les meilleures conditions.

Vous l’aurez compris, je veux partager une pensée avec vous pour tous ceux qui ont souffert, ceux qui ont été meurtris, ceux qui ont été blessés en exerçant ce métier si essentiel.

Je suis particulièrement satisfait d'être parmi vous à l'occasion de cette assemblée générale annuelle, ici, dans ce lieu symbolique de la transmission du savoir qu’est l’enceinte de notre école départementale.

Je voudrais d'abord souligner l’excellent travail de vos élus, pour l'organisation de ce rendez-vous incontournable, comme pour les actions si essentielles que vous conduisez au quotidien, dans les domaines de la solidarité, du social, de la formation, du sport , du projet, cher à notre président du Conseil général, des gestes élémentaires de survie, au profit de tous les agents de notre service départemental, et plus largement, à la population de notre territoire.

L’Union, par la qualité de ses initiatives, son savoir faire, son enthousiasme à accompagner nos projets devient, chaque année un peu plus, un partenaire privilégié de notre service départemental et je m’en félicite.

Au cours de cette année passée ensemble, sur le terrain, dans les instances, lors de nos nombreux évènements, j’ai entendu vos interrogations. J’ai bien saisi vos craintes. J’ai écouté vos propositions Je veux y répondre, car il s’agit de sujets graves et sérieux.

Mais je veux avant tout rappeler un certain nombre d'éléments fondamentaux.

Sapeurs-pompiers de l'Essonne, vous êtes au cœur du dispositif des secours. Au cœur des dispositifs d'assistance aux victimes, de lutte contre les incendies, d'intervention pour les accidents de toutes natures.
Je l'affirme avec conviction dans les instances auxquelles je participe comme président de notre service : il existe une particularité Française en matière de sécurité civile.
Ce modèle est aussi caractérisé par le volontariat, qui en fait le lien avec le réel et transmet à sa manière les valeurs de générosité.
Le travail engagé en 2013 pour sa promotion et son développement sera poursuivi voir renforcé, à travers les actions du sapeur pompier référant, du renforcement des liens avec le monde de l'entreprise entrepris par la mission volontariat et la mise en place de la Maison de la prévention des risques.

Application progressive de la réforme de la filière, mise en conformité attendue avec la directive européenne du temps de travail et en perspective la question du logement. Le monde des sapeurs-pompiers professionnels est aussi impacté par une série d'actualité.
Je rappellerai à cet instant que tous ces dispositifs nous ont été imposés sans concertation préalable. Respectueux de la loi et des engagements pris par nos autorités, j'ai demandé aux services d'en faire application aux mieux des intérêts des agents !
Je peux vous l'assurer : les pompiers de l'Essonne ne seront pas lésés !

Chers amis,

Nous avons appris à nous connaître. Vous connaissez mon gout pour les relations directes. J’ai fait de l’échange et du dialogue ma ligne de conduite.
Cela est pour moi la seule voie vers la recherche de solutions viables, valables, comprises et partagées par tous.
Pour vous, membres de l’Union départementale, je veux être un président proche, attentif et vous accompagner du mieux que je peux dans vos projets.

Comme élu de la République, je veux vous transmettre toute la reconnaissance des Essonniens pour la qualité et la profondeur de votre engagement.

Mon cher président de l’Union, vous avez, avec l’ensemble de votre équipe, cette volonté remarquable de chercher à avancer sur les bases d’un dialogue toujours constructif.
Vous avez fait le choix d’accompagner tous les sapeurs pompiers et le personnel administratif dans leur mission de service public dans les meilleures conditions possibles.
Au nom de tous je vous en remercie.